

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2023 – TEMP 38

Demande présentée le : 30 mars 2023
Par : madame FERRAND Audrey
Demeurant à : 18 rue d'Abemont à JUZIERS (78)
Au bénéfice de : elle-même
Adresse :
Surface occupée : une camionnette

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public pour un déménagement,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79

ARRETE

Article 1 : Madame FERRAND Audrey est autorisée à occuper le domaine public avec une camionnette de déménagement à proximité du 18 rue d'Abemont à JUZIERS (78) :

le samedi 1^{er} avril 2023 de 13 heures 30 à 19 heures 00.

Article 2 : Ce déménagement nécessitera :

- Information par le demandeur des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.

Article 3. Madame FERRAND Audrey est occupante temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 4. Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 30 mars 2023

Le maire, Ketty VARIN

